



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **lundi 02 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juin, à 18 heures 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune de RHUIS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Xavier BERNARD, maire de Rhuis.

Etaient présents : Xavier BERNARD

Marie-Thérèse PARASKEVAS, Louisiane DUCHATEAU-ROUGIER, Jean Paul FÉLIX
Adjoint au Maire

Antoine DAVENE de ROBERVAL, Serge DEWEL, Michel DUCHOSSOY, Virginie FERRET-COURTEL, Caroline HOFFERT, Jennifer LEROUGE, Thierry SEUTIN conseillers municipaux.

Mme Caroline HOFFERT est arrivée à 18h50,
Louisiane DUCHATEAU-ROUGIER est arrivée à 19h

Absente excusée :
Jennifer LEROUGE

M Virginie FERRET-COURTEL, est *désignée* secrétaire de séance.

M. Xavier BERNARD, ouvre la séance et constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement.

DELIBERATION MODALITE D'OCTROI DE CARTE CADEAU

Monsieur M. Xavier BERNARD, maire de la commune expose

Considérant que la ville de Rhuis attribue des cartes cadeaux aux enfants de 0 à 10 ans et aux personnes de 65 ans et plus, la carte cadeau sera d'une valeur de 35,00 € pour l'année 2025.

Et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve à l'unanimité :

- **Valide** le principe d'une carte cadeau offerte aux enfants de 0 à 10 ans et aux personnes de 65 ans et plus d'une valeur de 35 €,
- **Autorise** le Maire ou son représentant à signer tout document découlant de cette décision.
- Inscrit les crédits relatifs à ces dépenses à l'article 623 « Fêtes et cérémonies » du budget principal.

10 voix « pour »
0 voix « contre »
0 voix « abstention »
Transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le :
Mis en ligne le :

Fait à RHUIS, le 02 juin 2025

Xavier BERNARD

le Maire

